



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/AC.21/2006/6
EUR/06/THEPEPST/6
31 janvier 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
Bureau régional pour l'Europe

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES TRANSPORTS,
L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ
Comité directeur du Programme paneuropéen
sur les transports, la santé et l'environnement
(Quatrième session, 10 et 11 avril 2006,
point 4 A. e) de l'ordre du jour)

**PROMOTION DE LA PRATIQUE DE LA MARCHÉ ET DU CYCLISME
DANS DE BONNES CONDITIONS DE SÉCURITÉ
EN MILIEU URBAIN**

I. INTRODUCTION

1. Le présent document fait le point sur le projet visant à promouvoir la pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité en milieu urbain et en présente les prochaines étapes, en tenant compte des faits nouveaux survenus dans ce domaine.
2. À sa troisième session, le Comité directeur a entériné l'ensemble du projet, exposé dans le document ECE/AC.21/2005/7-EUR/05/5046203/7, visant à échanger et à diffuser des informations sur les bonnes pratiques en vigueur dans les différents pays de la région en matière de promotion de la sécurité des piétons et des cyclistes dans les villes et à recenser les travaux entrepris pour mieux évaluer les effets sur la santé de la marche et de l'utilisation du vélo ainsi que les coûts et avantages des mesures en faveur des moyens de transport non motorisés. Le Comité a adopté le mandat de l'équipe spéciale créée pour mettre en œuvre le projet et s'est félicité des liens et de la synergie établis avec d'autres travaux dans le même domaine, en particulier ceux du Conseil nordique et du Réseau européen santé et activité physique animé par la Suisse.

3. À sa quatrième session, le Comité souhaitera peut-être examiner les progrès enregistrés dans la réalisation de cette activité et donner des indications sur les prochaines étapes (voir le paragraphe 2). En outre, les délégations voudront peut-être faire part de leur intérêt d'appuyer la poursuite de la mise en œuvre du projet.

II. PRINCIPAUX FAITS NOUVEAUX INTÉRESSANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

4. À sa deuxième session, le Comité a recommandé de mettre en œuvre le projet en s'inspirant des activités en cours dans le domaine et a invité ses membres, ainsi que l'équipe spéciale créée pour mettre en œuvre le projet, à porter à l'attention du secrétariat les entreprises auxquelles le projet pouvait être relié.

5. Pour donner suite à cette recommandation, on trouvera dans les paragraphes ci-après un résumé des principaux faits nouveaux intervenus depuis la troisième session du Comité. Il convient de noter qu'il s'agit de projets animés par des membres de l'équipe spéciale ou mis en œuvre avec leur participation active ou leur appui. Leurs résultats ou activités en cours contribuent directement à la mise en œuvre du projet PPE-TSE (voir la section III – État d'avancement du projet):

a) Réseau européen santé et activité physique¹

6. Le Réseau européen santé et activité physique a tenu sa première réunion à Slagelse (Danemark) les 26 et 27 mai 2005. Il réunit différentes institutions et organisations de tous les pays européens qui souhaitent en être membres. Il vise à améliorer la santé grâce à l'activité physique, en renforçant et en soutenant les efforts qui tendent à développer la participation et à promouvoir des conditions propices à des modes de vie sains. Le Réseau a pour principaux objectifs:

- a) De contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies de promotion des activités physiques favorables à la santé;
- b) De mettre au point, de soutenir et de diffuser des stratégies, programmes, approches et autres bonnes pratiques efficaces;
- c) D'appuyer et de promouvoir des approches multisectorielles.

7. Le Réseau européen est présidé par M. Brian Martin de l'Office fédéral du sport (OFSP) et épaulé par un comité directeur composé de représentants d'institutions et de ministères du Danemark, de la Finlande, des Pays-Bas, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède et de la Suisse. Le Réseau collabore étroitement avec l'OMS.

¹ Pour des informations supplémentaires sur ce réseau et ses activités, consulter le site Web suivant: <http://www.euro.who.int/hepa>.

8. Le Réseau européen contribue à la mise en œuvre du PPE-TSE à travers la collecte et l'analyse d'une série d'études de cas relatives à la synergie entre la promotion de l'activité physique et le secteur des transports, en collaboration avec l'équipe spéciale (voir ci-après).

b) Amélioration de l'analyse coûts-avantages des investissements dans les infrastructures cyclables

9. Ce projet, élaboré par le Conseil nordique sous la direction de l'Office suédois de la protection de l'environnement, vise à améliorer l'analyse coûts-avantages des investissements dans les infrastructures cyclables pour permettre une comparaison avec les investissements dans d'autres infrastructures de transport.

10. Le projet, qui a donné lieu à l'organisation d'un atelier à Stockholm les 1^{er} et 2 février 2005, a débouché sur un rapport consacré à l'analyse coûts-avantages du cyclisme² dans lequel figure une série de recommandations³, parmi lesquelles on peut citer: la diffusion des résultats de l'atelier par l'intermédiaire du PPE-TSE et de son mécanisme d'échange d'informations, la mise en place d'un réseau au sein duquel les parties intéressées pourraient échanger leurs vues au sujet des questions méthodologiques et de politique générale concernant l'analyse coûts-avantages du cyclisme, le Réseau européen santé et activité physique pouvant jouer le rôle de référent; l'instauration d'une coopération entre les pays nordiques et l'OMS pour obtenir des résultats fiables et convaincants concernant les effets sur la demande, l'évaluation du confort et de la sécurité et les effets objectifs du cyclisme sur la santé.

c) Colloque satellite sur l'activité physique liée au transport et la santé (Maglingen, Suisse, 18-20 septembre 2005)⁴

11. Le colloque était organisé par l'Office fédéral du sport (OFSP) et coparrainé par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. D'éminents spécialistes ont débattu des questions suivantes: les effets sur la santé de l'activité physique liée au transport; la compréhension des déterminants de l'activité physique liée au transport; la mesure de l'activité physique liée au transport et l'évaluation des interventions; l'efficacité des interventions; les politiques et les stratégies.

² Le rapport peut être téléchargé à partir du site Web <http://www.norden.org/pub/sk/showpub.asp?pubnr=2005:556>; il peut également être consulté par le biais du mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE.

³ Voir la section 4.2 du rapport.

⁴ Le compte rendu des travaux du colloque peut être téléchargé à l'adresse suivante: <http://www.walk21satellite.ch/satellite/>.

12. Au cours d'une séance du colloque consacrée à l'évaluation économique de l'activité physique liée au mode de transport, les quelque 50 participants ont fait le bilan de leurs contributions en vue de: passer en revue l'état des connaissances concernant l'évaluation économique des incidences des variations du degré de pratique de l'activité physique liée au mode de transport sur la santé; cerner les problèmes méthodologiques; formuler des recommandations pour concourir à l'évaluation économique de l'activité physique et la perfectionner.

d) Préparation d'une conférence ministérielle sur la lutte contre l'obésité (Istanbul, Turquie, 15 et 16 novembre 2006)

13. Face aux préoccupations croissantes relatives à l'épidémie d'obésité, le Bureau régional pour l'Europe de l'OMS prévoit d'organiser les 15 et 16 novembre 2006 une conférence ministérielle sur la lutte contre l'obésité qui sera accueillie par le Gouvernement turc à Istanbul avec le soutien de la Commission européenne⁵. La conférence a pour objet de sensibiliser, de mobiliser un soutien politique et de développer la collaboration internationale dans la lutte contre l'obésité et de faire de celle-ci l'une des premières priorités de l'action politique et en matière de santé publique dans la région. La conférence et ses préparatifs devraient également contribuer à renforcer et à consolider des politiques pragmatiques et multisectorielles dans ce domaine de plus en plus important, notamment celles relatives à l'activité physique et à la santé qui ont été négligées ces dernières années. La conférence peut être l'occasion de mettre en lumière les synergies entre les politiques des transports, de l'environnement et de la santé en vue de promouvoir une activité physique quotidienne grâce à la mise en place de politiques des transports durables.

14. Le Bureau régional pour l'Europe de l'OMS a donc l'intention d'inviter non seulement les ministres de la santé mais également des représentants de haut niveau des autres secteurs qui peuvent influencer sur les régimes alimentaires et l'activité physique, tels que le commerce, l'agriculture, les transports, l'aménagement du territoire et l'éducation. Une série de consultations avec les États membres, sur les questions tant politiques que techniques, précédera la conférence. En particulier, le Gouvernement danois accueillera en juin 2006 une réunion préparatoire. Une série d'échange de vues avec des spécialistes est également prévue.

III. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

15. Comme suite aux recommandations du Comité directeur, l'équipe spéciale a été constituée pour mieux tenir compte des compétences déjà rassemblées dans le cadre du projet PPE-TSE «L'impact des transports sur la santé, en particulier celle des enfants, et son coût», de l'action des pays nordiques, du groupe de conseillers scientifiques auxquels l'OMS a fait appel pour élaborer ses directives relatives à l'évaluation des incidences sanitaires du cyclisme et de la marche et du Réseau européen santé et activité physique. Les membres de l'équipe communiquent principalement par voie électronique. À l'heure actuelle, elle est composée d'une vingtaine

⁵ En Europe, la prévalence de l'obésité va de 5 à 20 % chez les hommes et jusqu'à 30 % chez les femmes, ce qui représente presque 400 millions d'adultes de la région en surcharge pondérale et environ 130 millions obèses.

de représentants des pays membres de l'ensemble de la région ainsi que d'organisations intéressés (voir l'annexe 1).

16. Les membres de l'équipe spéciale contribuent activement à l'exécution du projet, notamment en facilitant l'instauration de liens et le transfert de connaissances entre les initiatives pertinentes, comme résumé ci-dessus, et le projet. En outre, l'équipe spéciale a contribué à recenser les études de cas sur la synergie entre la promotion de l'activité physique et le secteur des transports.

A. Études de cas relatives à la synergie entre la promotion de l'activité physique et le secteur des transports: exemples de pays européens

17. Cette série d'exemples pratiques devrait aider les États membres à promouvoir l'activité physique. Pour cette partie du projet, l'équipe spéciale bénéficie du soutien de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Bâle qui coordonne la réunion et l'analyse des études de cas. Cette activité est également inscrite au programme de travail du Réseau européen santé et activité physique.

18. Les membres de l'équipe spéciale ainsi que des spécialistes de la santé et de l'activité physique, du secteur des transports ou de l'environnement et des urbanistes ont été invités à rendre compte de la collaboration entre les différents secteurs dans leur pays. Les études de cas pouvaient porter sur des projets, programmes, politiques ou stratégies de mise en œuvre réalisés aux échelons local, régional ou national.

19. Les experts ont été invités à s'intéresser tout particulièrement aux projets: a) qui étaient exécutés avec la contribution des différents secteurs pour concourir à la promotion d'une activité physique favorable à la santé, comme le cyclisme et la marche; b) qui s'accompagnaient d'une évaluation, avec si possible une mesure des résultats sur la santé, des transferts modaux et des variations du degré de pratique de l'activité physique dans les groupes cibles.

20. Les auteurs de communications ont été invités à répondre à un questionnaire mis au point par l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Bâle et disponible sous forme électronique à des fins d'harmonisation.

21. Fin décembre 2005, 50 études de cas effectuées dans 12 pays avaient été réunies. On en trouvera résumée au tableau de l'annexe 2 la répartition par pays et par type. Ces études de cas serviront aussi de référence pour la mise au point de la boîte à outils PPE-TSE pour l'action en matière de transports, d'environnement et de santé.

22. Parmi les prochaines étapes du projet, on peut citer l'élaboration d'un rapport, la mise au point d'un inventaire consultable des études de cas disponibles en ligne par l'intermédiaire du mécanisme d'échange d'informations PPE-TSE et les pages Web du Réseau européen santé et activité physique. Le projet devrait être achevé d'ici à septembre 2006.

B. Méthodes recommandées pour tenir compte des effets de l'activité physique sur la santé dans les analyses coûts-avantages et coût-efficacité des investissements dans les infrastructures de transport et des politiques

23. Conformément à la décision du Comité directeur du PPE-TSE à sa troisième session ainsi qu'aux recommandations figurant dans le rapport du Conseil nordique sur l'analyse coûts-avantages du cyclisme, cette partie du projet vise à répondre aux questions relatives à la nature et à l'importance des avantages pour la santé des investissements consacrés à des politiques et à des actions qui favorisent davantage le cyclisme et la marche. Il importe de répondre à ces questions si l'on veut: a) aider les États membres à évaluer les incidences sur la santé et l'environnement des différentes politiques de transport possibles; b) encourager l'utilisation de méthodes scientifiquement éprouvées pour réaliser ces évaluations; c) justifier des investissements dans des modes de transport durables.

24. Cette partie du projet est coordonnée par l'Institut Karolinska de Suède (M. Michael Sjöström) avec le concours du Fonds suédois pour les services spécialisés. Le projet fera le bilan des compétences techniques existantes en matière d'évaluation économique des effets des transports sur la santé dans les pays nordiques, comme par exemple celles résumées dans le rapport sur l'analyse coûts-avantages du cyclisme ainsi que dans d'autres études pertinentes réalisées dans d'autres pays.

25. Le projet sera élaboré en consultation avec l'équipe spéciale et d'autres partenaires et institutions comme par exemple l'Institut national suédois de santé publique, l'Office pour la protection de l'environnement, l'Administration de la sécurité routière, l'Institut pour les transports et l'analyse des communications (SIKA), des spécialistes du Réseau européen santé et activité physique et du Conseil nordique qui ont participé à la mise au point des méthodes et des directives concernant l'analyse coûts-avantages des infrastructures cyclables.

26. Les principales tâches seront notamment les suivantes:

a) Procéder à une étude rigoureuse des méthodes existantes (notamment indicateurs, groupes de population et effets sur la santé considérés) de prise en compte des effets sur la santé dans les analyses coûts-avantages et l'évaluation des interventions et des politiques, susceptibles de développer la pratique du cyclisme et de la marche (par exemple développement des infrastructures pour cyclistes et piétons), et en particulier:

- i) Recenser les publications pertinentes, en particulier les documents communiqués par les membres de l'équipe spéciale PPE-TSE ainsi que les experts du Réseau européen santé et activité physique;
- ii) Analyser les effets sur la santé (à long et à court terme) ainsi que les indicateurs (par exemple de mortalité et/ou de morbidité) et les groupes de population pris en compte dans les différentes études réalisées à ce jour, suivant une procédure normalisée;

- iii) Dresser l'inventaire des estimations du risque relatif connues pour la mortalité et la morbidité totales et par cause à utiliser pour: l'activité physique en général, l'activité physique liée au transport, le cyclisme, la marche;
 - iv) Faire un examen critique des indicateurs recensés, des effets sur la santé et des risques relatifs, en tenant compte de l'exactitude et de la pertinence scientifiques ainsi que des questions de faisabilité;
 - v) Élaborer des projets de recommandations dans la perspective de la mise au point d'une méthodologie harmonisée, en envisageant de manière critique les méthodes élaborées à ce jour, notamment par les pays nordiques et le Royaume-Uni;
- b) Mettre sur pied un groupe consultatif d'experts nationaux et internationaux pour contribuer à l'élaboration de l'étude;
- c) Concourir à l'organisation d'un atelier international en vue de parvenir à un consensus scientifique sur les effets sur la santé et les risques relatifs dont devrait tenir compte l'analyse des projets (tant leurs incidences sur la santé que leur évaluation économique) susceptibles d'avoir des répercussions sur l'activité physique par l'intermédiaire du cyclisme et de la marche, ainsi que sur les sources de données et les méthodes à utiliser en vue de telles analyses;
- d) Publier un rapport sur les résultats de la réunion qui comprendrait des directives opérationnelles à l'intention des professionnels.

27. Calendriers

Constitution du groupe consultatif:	Avant le 31 janvier 2006
Élaboration de l'étude:	Avant le 30 avril 2006
Atelier:	Juillet 2006 (sous réserve)
Publication du rapport:	Avant la fin novembre 2006.

Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)

Postes	Dépenses extrabudgétaires (y compris les contributions en nature)	Dépenses imputées sur le budget ordinaire (CEE et Bureau régional de l'OMS pour l'Europe)
Coordination et préparation des documents		X
Crédits pour les services de consultants chargés d'examiner les documents directifs et techniques pertinents (équivalant à environ trois mois de travail)	Déterminées par le Fonds suédois pour les services spécialisés	
Préparation et services de secrétariat de l'atelier, consistant notamment à: <ul style="list-style-type: none"> – Élaborer le programme de l'atelier; – Déterminer quels documents de travail doivent être établis par les participants, inviter ceux-ci à les établir et en assurer le suivi; – Gérer les aspects organisationnels et logistiques; – Préparer, traduire, distribuer le rapport de l'atelier et en coordonner la publication/diffusion, par le biais du mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE 		X
Frais de voyage et de séjour des experts venant de pays en transition (15 personnes à 2 000 dollars)	30 000	
Frais de voyage et de séjour des intervenants invités (5 personnes à 2 000 dollars par personne)	10 000	
Président de l'atelier (2,5 jours de travail)	en nature	
Salles et matériel de conférence	en nature	
Interprétation	en nature	
Attaché de liaison	en nature	
Personnel de conférence (2 personnes x 2,5 jours)	en nature	
Inscription des participants, réservation de chambres d'hôtel	en nature	
Réception	en nature	
Frais de voyage et indemnités de subsistance du personnel CEE/OMS (3-4 personnes, à 2 000 dollars par personne)	8 000	
Total	48 000	

Annexe 1

ÉQUIPE SPÉCIALE PPE-TSE

**PROMOTION DE LA PRATIQUE DE LA MARCHÉ ET
DU CYCLISME DANS DE BONNES CONDITIONS
DE SÉCURITÉ EN MILIEU URBAIN**

PAYS	MEMBRES DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE
Autriche	Eva Gleissenberger Robert Thaler Ministère fédéral de l'agriculture, de la forêt, de l'environnement et de la gestion de l'eau
Azerbaïdjan	Nuraddin Abdullayev
Belgique	Vermoere Lieve Ministère des transports et de la mobilité Département de la mobilité
Bulgarie	Irina Kovacheva Département de la protection et de la promotion de la santé Ministère de la Santé Hristo Stoev Direction nationale de la politique des transports Ministère des transports et des communications
Canada	Eric Sévigny Transports urbains Transports Canada
Croatie	Kresimir Sega Institut de la recherche médicale et de l'hygiène du travail
Ex-République yougoslave de Macédoine	Mihail Kochubovski Institut national de protection sanitaire
Finlande	Risto Saari Ministère des transports et des communications
Géorgie	Levan Karanadze Département de la protection de l'air Ministère géorgien de la protection de l'environnement et des ressources naturelles
Malte	Lucien Strafrace Autorité de l'environnement et de la planification de Malte

PAYS	MEMBRES DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE
Pays-Bas	Mario Fruianu Ministerie van Verkeer en Waterstaat
République de Moldova	Valentina Stratulat Division de l'assistance technique et de l'intégration européenne, Ministère de l'environnement
République tchèque	Miroslav Vancura Ministère des transports Département de la stratégie Section de la politique des transports et de l'environnement Suppléant: Jaroslav Martinek
Royaume-Uni	Harry Rutter South East Public Health Observatory
Turquie	Bigie Surlu Ministère de la santé, Département de l'hygiène du milieu Bulent Ulker Université d'Ankara, Faculté de médecine, Département de médecine sportive
Ukraine	Yelena Panina Université nationale de construction et d'architecture de Kiev Directrice du programme d'EcoPravo-Kiev, organisme pour le droit de l'environnement

Organisations non gouvernementales

UITP	Allen Heather pour l'Association internationale des transports publics
ISDE	Hanns Moshammer pour l'International Society Doctors for the Environment
ECF	Hugo Zbinden pour la Fédération européenne des cyclistes Université de Genève

Annexe 2

**Récapitulatif des études de cas relatives à la synergie entre la promotion
de l'activité physique et le secteur des transports:
exemples de pays européens**

Pays	Nombre d'études de cas
Allemagne	2
Autriche	3
Belgique	3
Danemark	1
Espagne	1
Finlande	1
Israël	1
Italie	2
Pays-Bas	1
Royaume-Uni	27
Suède	2
Suisse	6
Total intermédiaire	50

Type d'étude de cas	Nombre d'études de cas
<p>Aménagements matériels et mesures concernant les infrastructures susceptibles de favoriser la locomotion douce</p> <p>Par exemple: adaptation des passages pour piétons, zones à vitesse limitée, réaménagement de rues</p>	6
<p>Aménagements matériels et mesures concernant les infrastructures associés à une campagne de publicité en faveur de la locomotion douce</p> <p>Par exemple: construction d'un réseau national de pistes cyclables et lancement de toute une série d'activités de relations publiques en faveur du cyclisme</p>	5
<p>Campagne de publicité (campagne dans les médias) pour promouvoir la locomotion douce</p>	7
<p>Campagne en faveur d'un changement des comportements</p> <p>Activités visant à modifier le comportement des individus afin de développer la locomotion douce en association avec des offres/activités pratiques visant à expérimenter ce type de mobilité et à s'y entraîner – par exemple programmes de marche et de promenades à bicyclette, organisation personnalisée des déplacements, etc.</p>	28
<p>Incitations financières</p> <p>Par exemple: tarification routière, taxe d'accès au centre-ville</p>	1
<p>Document directeur décrivant les stratégies en faveur de la locomotion douce</p> <p>Notamment politiques tarifaires, mesures concernant les infrastructures, etc.</p>	1
<p>Étude permettant de dégager des principes d'action</p> <p>Par exemple: étude de l'encouragement à l'utilisation du vélo par une entreprise</p>	2
<p>Total intermédiaire</p>	50
